



**Mercredi 9 septembre 2015**

## **CDEN du 9 septembre 2015**

(Mise à jour)

### **Les ouvertures confirmées et décidées par le CDEN**

| Maternelle                    |               |          | Elémentaire et primaire     |               |          |
|-------------------------------|---------------|----------|-----------------------------|---------------|----------|
| Ecole                         | Nb de classes | Effectif | Ecole                       | Nb de classes | Effectif |
| MENETROL Champ Roys           | 2             | 61       | Le BRUGERON                 | 1             | 26       |
| CHATEAUGAY Les Cèdres         | 3             | 90       | MALAUZAT                    | 3             | 83       |
| CLERMONT-Fd P. et M. Curie    | 4             | 124      | ENVAL                       | 4             | 111      |
| ENNEZAT                       | 4             | 120      | CLERMONT-Fd J. Verne (REP+) | 6             | 149      |
| BILLOM Le Beffroi             | 5             | 150      | CLERMONT-Fd P. et M. Curie  | 6             | 161      |
| VIC-le-COMTE Elsa Triolet     | 6             | 181      |                             |               |          |
| Autres postes                 |               |          |                             |               |          |
| CLERMONT-Fd R. Rolland (REP+) |               | ½ PMQC   | CLERMONT-Fd. Diderot (REP+) |               | ½ PMQC   |

Données avant ouverture communiquées au SNUipp 63 ou par l'administration  
En jaune, les nouvelles ouvertures prononcées lors du CDEN

### **La déclaration de la FSU**

L'heure de la rentrée a sonné pour 860 000 enseignants et 12 millions d'élèves qui ont repris le chemin de l'école, du collège ou du lycée. Depuis plusieurs jours, Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation, se répand dans les médias pour vanter « sa rentrée ». Réforme de l'Éducation Nationale, nouveaux programmes de maternelle, retour en force de la morale sont les maîtres mots de son discours. Mais au-delà l'affichage, qu'en est-il réellement de la rentrée 2015 dans notre département ?

#### **Premier degré**

Un an après la réforme des rythmes scolaires, les résultats sont là : enseignements désorganisés, enfants fatigués et inégalités croissantes entre les villes et entre les familles mises toujours plus à contribution dans le financement des activités périscolaires.

La rentrée 2015 est, une nouvelle fois, placée sous le signe de l'austérité. On est loin des 60 000 postes promis en 2012.

Si l'on peut apprécier positivement la proposition du CTSD du 4 septembre dernier d'ouverture de dix postes en maternelle et élémentaire, la situation reste difficile dans encore bon nombres d'écoles du département.

Nous vous rappelons notamment les difficultés que nous ont signalées les collègues des écoles suivantes :

- 1) en maternelle :
  - CHATEAUGAY Les Cèdres avec 30
  - CLERMONT-Fd Chanteranne avec 29,5
  - GERZAT Jean Jurès avec 29
  - ORCET Maternelle avec 28,67
  - COURNON Pierre Perret avec 28,67
  - BLANZAT Louis Blanc avec 28,5

- La BOURBOULE avec 28,5
  - COURNON Lucie Aubrac avec 26,2
- 2) En élémentaire et primaire avec de fortes moyennes
- SAINT-BONNET-près-RIOM
  - Le CENDRE Henri Barbusse
  - RPI Luzillat-Limons
  - CLERMONT-Fd George Sand
- 3) En REP+ :
- CLERMONT-Fd Romain Rolland maternelle avec 27,25 de moyenne
  - CLERMONT-Fd Diderot maternelle avec 27 de moyenne
  - CLERMONT-Fd Philippe Arbos avec 25,40 de moyenne
- 4) En REP :
- THIERS George Sand avec 23,63 de moyenne
  - D'autre part, l'école élémentaire J. Ferry à Clermont-Fd nécessiterait un demi-poste de soutien linguistique pour prendre en charge les 16 enfants allophones.
  -

Nous avons durant les mois de juillet et d'août alerté les parlementaires sur la nécessité d'une rallonge en termes de postes mais visiblement le gouvernement n'entend pas.

## Second degré

Comme nous l'avions prévu, l'effet des baisses de DHG s'est fait sentir dans les collèges qui en ont été victimes. Les conditions d'enseignement des élèves et de travail des collègues se sont fortement dégradées. La FSU réitère sa demande d'un abondement de la dotation des collèges dont la dotation a baissé. Donner plus à des élèves qui en ont besoin ne peut se faire au détriment d'autres.

Pour les établissements REP+, la FSU demande que le décret 2014-940 et la circulaire 2014-077 sur les heures de pondération et leur organisation soient respectés, à savoir que les Principaux des collèges REP+ n'imposent pas des réunions sur le temps dégagé et laissent l'initiative de celle-ci aux équipes pédagogiques.

Pour la FSU, réformer le collège est une nécessité. En effet, 25% des élèves qui entrent en 6ème sont en difficulté, dont 15% en difficulté lourde, et 20% des élèves qui quittent le collège le sont aussi.

La réforme 2016 du collège a été imposée par Mme la Ministre est largement inspirée de celle du lycée, réforme dont les effets pervers ont été constatés, et sur laquelle nous attendons toujours la publication d'un rapport:

- l'autonomie, source de concurrence entre les établissements, mais aussi entre les enseignants dans les établissements, par exemple pour obtenir des groupes à effectif réduit. La FSU n'a eu de cesse de dénoncer l'instauration de la dotation d'autonomie dans la répartition de la DHG dans ce département;

- l'accompagnement personnalisé est calqué sur le modèle du lycée, dont le bilan officiel n'a pas été établi, mais qui est unanimement décrié comme un effet d'annonce pédagogiquement peu efficace;

- l'interdisciplinarité peut avoir du sens, mais les travaux de recherche montrent qu'elle profite surtout aux élèves en situation de réussite scolaire. La FSU est d'accord pour l'encourager, en créant les conditions pour qu'elle profite à tous, non pour la rendre obligatoire en amputant de façon importante les horaires disciplinaires;

- la charge de travail de l'ensemble des personnels s'est alourdie du fait de la hausse des effectifs et des suppressions de postes de la période 2007-2012 qui n'ont pas encore été compensées. Le renvoi au local de l'organisation des enseignements (sciences et technologie en 6ème, accompagnement personnalisé, EPI, groupes à effectif réduit, voire contenu des programmes si des repères annuels ne sont pas introduits) ne fera qu'aggraver la situation;

- les dispositifs linguistiques et les langues anciennes sont mis en difficulté sans qu'aucun bilan n'ait été rendu public concernant leur apport à la démocratisation du collège.

La FSU, avec ses syndicats SNES et SNEP, avec les organisations syndicales SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SUD Education, SIES-FAEN, SNCL-FAEN, CNGA

CFE-CGC dénonce le refus de la ministre de tout dialogue réel et sa volonté d'imposer sa réforme du collège contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés *et des parents d'élèves*. Les organisations syndicales susnommées appellent donc les personnels à la grève nationale le 17 septembre.

La FSU continuera son action pour exiger de meilleures conditions pour la réussite scolaire de tous les élèves, d'où qu'ils viennent. Cela passe par une politique autrement plus ambitieuse en matière d'éducation. De bonnes conditions d'enseignement impliquent un budget consacré à l'Éducation Nationale bien plus conséquent que ceux votés les années précédentes.

Le 17 septembre sera un premier mouvement pour construire une mobilisation qui va dans ce sens.

La France doit prendre toute sa place dans l'accueil des migrants ce qui implique l'attribution de moyens nécessaires aux services publics.

## Vœu du CDEN

Sur proposition de la FSU, un vœu a été adopté à l'unanimité.

**« Le CDEN réuni le mercredi 9 septembre à Clermont-Ferrand demande au regard des effectifs très élevés de nombreuses écoles du Puy de Dôme que le Ministère de l'Éducation Nationale accorde une dotation exceptionnelle de postes pour la rentrée 2015 pour répondre aux urgences. »**

**SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

[Snu63@snuipp.fr](mailto:Snu63@snuipp.fr)

